



Dans ce numéro :
Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

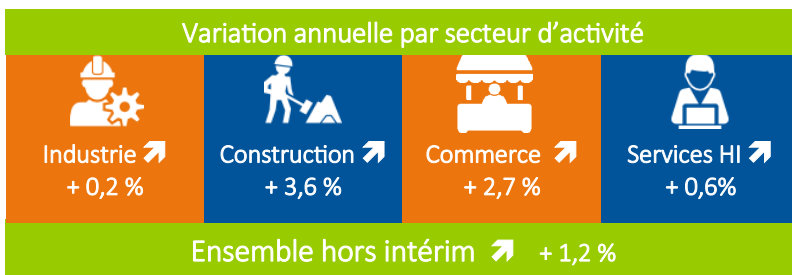
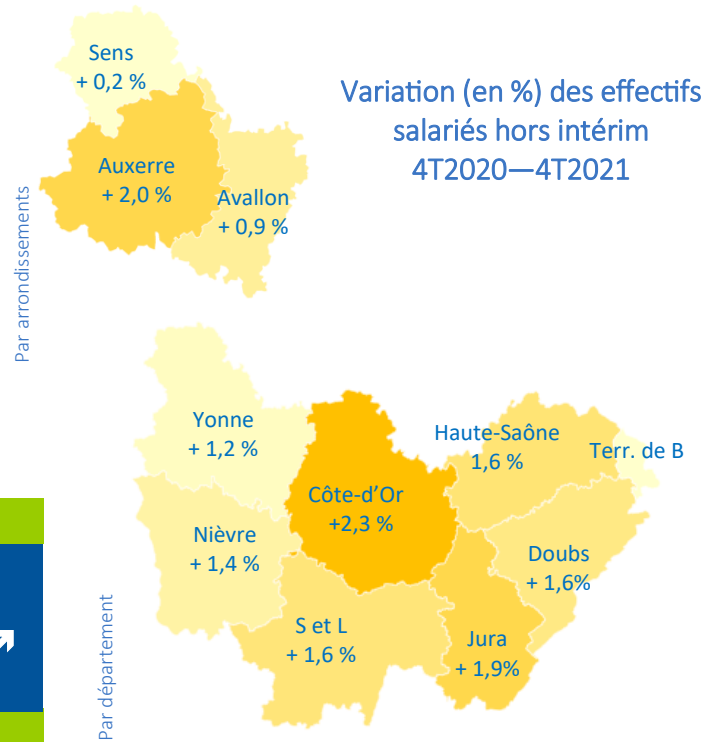
Les effectifs salariés en hausse dans l'Yonne

L'emploi permanent dans le département de l'Yonne est en hausse : + 1,2 % de ses emplois salariés hors intérim sur un an. Les quatre trimestres de l'année 2021 sont positifs et permettent un gain de 800 postes en un an. L'Yonne reste cependant en dessous du taux de croissance de la région Bourgogne-Franche-Comté (1,7 % sur un an).

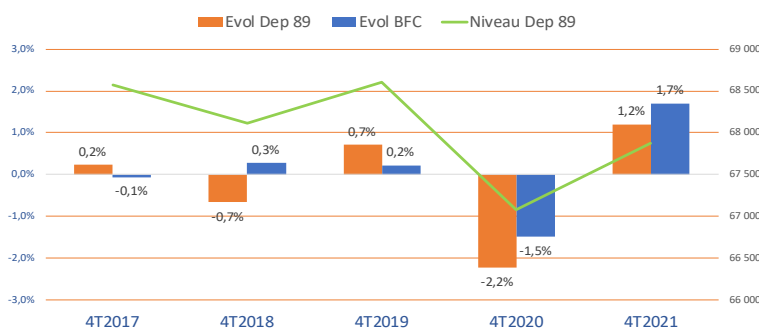
Tous les secteurs d'activité gagnent des postes sur un an. La construction et le commerce affichent de meilleurs résultats avec des évolutions respectives de + 3,6 % et + 2,7 %. Le secteur des services progresse de + 0,6 %. Dans le secteur de l'industrie, les effectifs salariés augmentent timidement de + 0,2 % soit + 30 salariés.

L'arrondissement d'Auxerre porte la croissance de l'emploi permanent sur un an (+ 680 postes). Dans les deux autres arrondissements, les effectifs salariés progressent également sur un an mais les hausses restent plus limitées.

- 800 postes gagnés hors intérim en un an
- Le secteur de la construction progresse sauf dans l'Avallonnais
- Auxerrois, territoire le plus dynamique

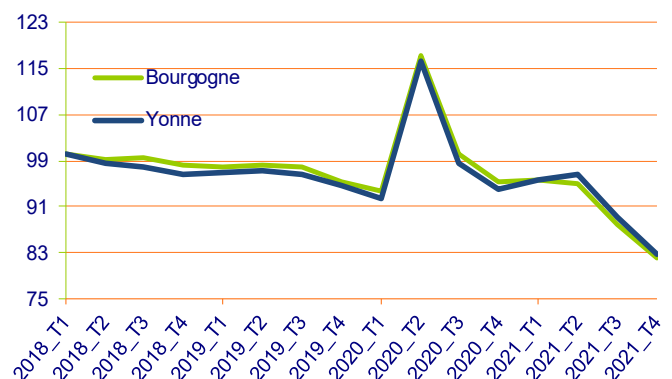


Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Source Urssaf

Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



Source Pôle Emploi BFC

Sur un an, l'emploi permanent icaunais est en hausse (800 postes gagnés en un an). Ce bilan positif en 2021 ne permet pas de compenser les pertes accumulées au cours de l'année 2020 et l'Yonne ne retrouve pas son niveau d'avant crise (4T 2019). Ce constat s'explique par des baisses dans le secteur des services et de l'industrie qui n'arrivent pas à être compensées par les bons résultats dans les secteurs du commerce et de la construction. Sur ce territoire, l'industrie perd encore des emplois en un an. Cependant, l'année 2021 présente des résultats encourageants avec une hausse dans tous les secteurs : de + 0,2 % dans l'industrie à + 3,6 % dans la construction.

Deux secteurs ne retrouvent pas leur niveau d'avant crise ...

Dans le **secteur industriel**, en baisse depuis de nombreuses années, la situation semble se stabiliser (+ 30 postes en un an) mais reste préoccupante sur la période de crise sanitaire (- 470 postes). La métallurgie - fabrication de produits métalliques est le secteur le plus impacté avec une baisse de 70 postes sur un an et de 210 postes sur la période de crise. Même si les pertes ont été limitées en 2021 dans la fabrication de machine et équipement, la situation depuis le début de la crise est difficile dans ce secteur qui a perdu 340 postes sur cette période. Sur un an, seuls les industries agro-alimentaires et le secteur du bois-papier enregistrent des hausses significatives (respectivement +140 et +70 postes).

Le secteur des **services** réussit en 2021 à gagner des emplois (+0,6 %) mais ces bons résultats sont insuffisants pour compenser les pertes de 2020. Seul le secteur des activités juridiques, de conseil et d'ingénierie est en nette hausse sur la période de crise (+170 postes). Le secteur de l'hôtellerie-restauration très impacté au plus fort de la crise s'est bien redressé en 2021 (+350 postes) même si son nombre d'emplois reste encore inférieur à celui d'avant crise (+50 postes).

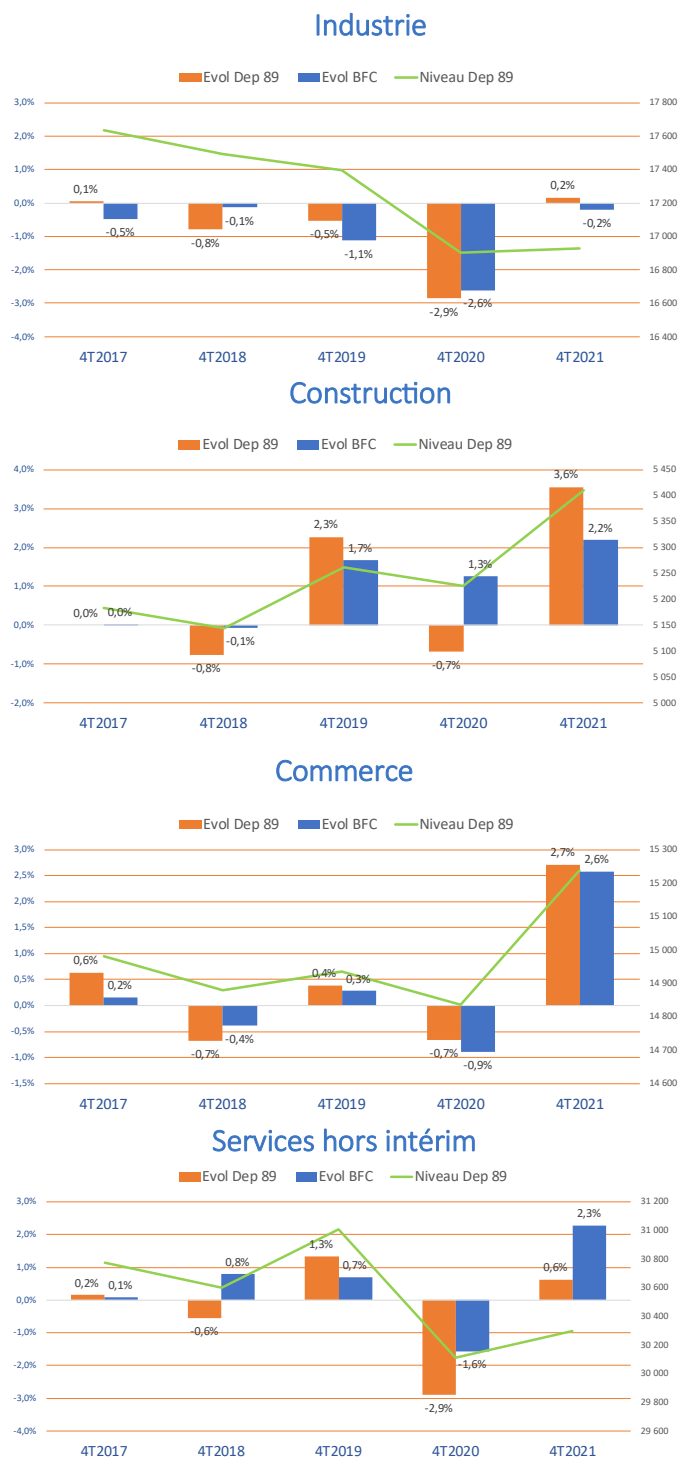
... deux secteurs qui portent la croissance

La hausse constatée en 2021 s'explique par les bons résultats des secteurs du **commerce et de la construction**. En 2021, les effectifs dans le commerce ont enregistré une hausse de 2,7 % portée par le commerce de détail (+ 4,8 %). La hausse reste timide dans le commerce de gros et la réparation automobile. Dans le secteur de la construction (+ 3,6 % en 2021), c'est le secteur du bâtiment que s'en sort le mieux (+ 2,5 %). Les effectifs dans les travaux publics restent stables.

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	4T2021 (en millier)	Evol. ann. En %	4T2021 (en millier)	Evol. ann. En %	4T2021 (en millier)	Evol. ann. En %	4T2021 (en millier)	Evol. ann. En %
Ensemble hors intérim	35,2	2,0%	7,3	0,9%	25,4	0,2%	67,9	1,2%
Industrie	8,5	-0,2%	1,5	3,1%	6,9	0,0%	16,9	0,2%
Construction	3,1	3,0%	0,6	-0,4%	1,8	5,8%	5,4	3,6%
Commerce	6,8	4,2%	1,9	0,1%	6,6	2,0%	15,2	2,7%
Commerce de gros*	4,0	6,1%	1,0	3,9%	3,0	3,5%	7,9	4,8%
Commerce de détail*	1,7	2,4%	0,7	-3,2%	2,4	0,4%	4,9	0,6%
Services hors intérim	16,8	2,1%	3,4	0,7%	10,1	-1,7%	30,3	0,6%

Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

Source Urssaf

Une belle croissance pour l'arrondissement d'Auxerre

Sur un an, l'arrondissement d'Auxerre voit ses effectifs salariés fortement augmenter de 2% soit + 680 postes. Ce chiffre positif est néanmoins à relativiser car ce territoire ne retrouve pas son chiffre d'avant crise avec une perte globale de 0,4% depuis le quatrième trimestre 2019.

Dans le détail, c'est le secteur du **commerce** qui devient le secteur le plus porteur de l'arrondissement avec une évolution de 4,2% (+ 270 postes) sur un an. Ce dernier dépasse même son niveau d'avant crise avec un gain de 80 postes depuis fin 2019. A titre d'exemple, sur un an, le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles gagne 270 postes, le commerce de détail croit de 105 postes et le commerce de gros évolue de 40 postes.

Pour le secteur de la **construction**, la croissance est aussi au rendez-vous avec une évolution de 3% sur un an. En comparaison au quatrième trimestre 2019, le secteur de la construction dépasse même son niveau d'avant crise avec un gain de 50 postes. Les travaux de construction spécialisés tirent le secteur vers le haut avec une croissance de 4,3% en un an (+ 105 postes) à contrario du génie civil qui perd encore des postes sur un an (- 20 postes).

En ce qui concerne les **services hors intérim** sur l'arrondissement d'Auxerre, les chiffres sont tout aussi positifs. En effet, l'emploi salarié est en augmentation de 2,1% soit 340 postes. Ce secteur retrouve lui aussi son niveau d'avant crise avec une petite hausse de 25 postes soit une croissance de 0,2%. Les plus belles hausses annuelles viennent de l'hébergement et restauration qui augmente de 275 postes, des activités juridiques, de conseil et d'ingénierie qui évoluent de 85 postes ou encore la filiale arts, spectacles et activités récréatives qui croient de 45 postes. A noter aussi les lourdes pertes des activités immobilières (-100 postes) sur un an.

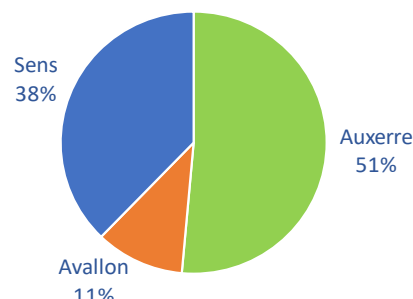
Enfin, **l'industrie** est le seul secteur de l'arrondissement d'Auxerre qui perd des emplois sur un an. Ce dernier décroît de 0,2% soit une diminution de 20 postes. Cette baisse accentue la chute de ce secteur depuis le début de la crise avec une perte de 310 postes depuis le quatrième trimestre 2019. La métallurgie et fabrication de produits métalliques est la filiale qui perd le plus d'emploi avec une diminution des effectifs de 60 postes suivi par la fabrication de matériels de transport (-30 postes) et la fabrication d'équipements électriques (-15 postes).

L'arrondissement d'Avallon reprend timidement.

Entre le quatrième trimestre 2021 et la même période sur l'année 2020, l'emploi salarié sur l'arrondissement d'Avallon a augmenté de 0,9%. Cette timide croissance représente une augmentation de 65 postes. Ce chiffre est encore insuffisant pour permettre à l'arrondissement de retrouver son niveau d'avant crise et compte encore une baisse de -140 postes depuis le quatrième trimestre 2019.

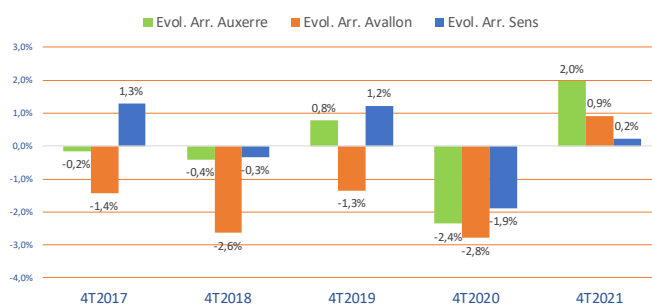
A contrario aux autres arrondissements du département, c'est **l'industrie** qui est le secteur à la plus forte croissance sur l'arrondissement d'Avallon avec une évolution de + 3,1% pour 45 nouveaux postes. Cette forte hausse permet même au secteur de dépasser les chiffres du qua-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

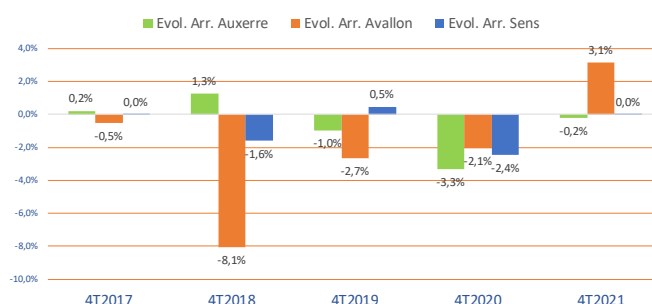


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



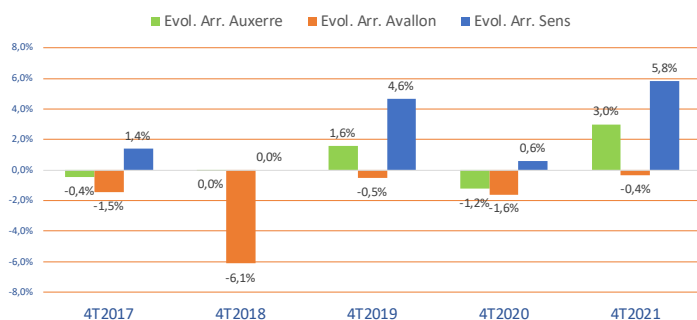
Industrie



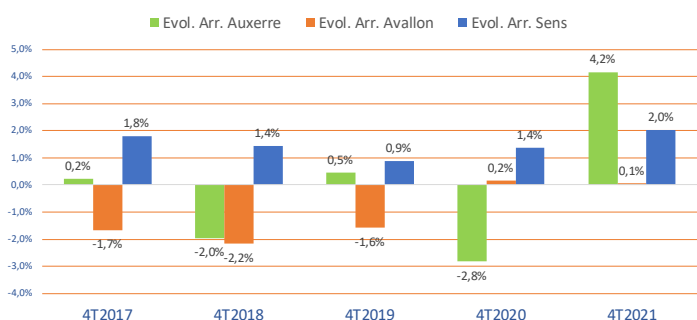
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

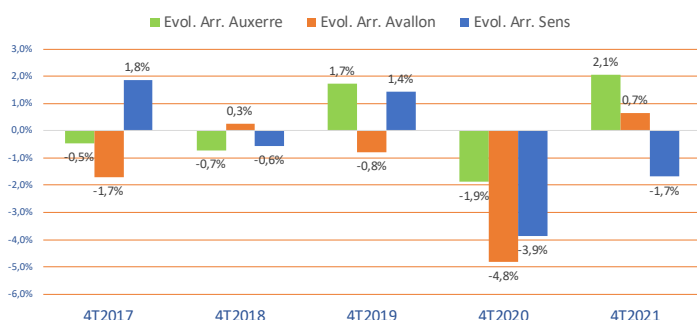
Construction



Commerce



Services hors intérim



trième trimestre 2019 avec un gain 15 postes. Les filiales en forme sont l'agro-alimentaires avec + 30 postes, et le bois et papier avec + 20 postes sur un an.

En deuxième position, **les services** hors intérim montrent une croissance moindre de 0,7% et un gain de 20 postes. Cette faible hausse ne permet pas de combler les lourdes pertes de la crise sanitaire. Le secteur accuse encore une baisse de -150 postes en comparaison avec le quatrième trimestre 2019. Dans le détail, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie ainsi que l'hébergement et restauration évoluent de 40 postes, l'arts, spectacles et activités récréatives croissent de 30 postes alors que le transports et entreposage ainsi que les activités pour la santé humaine perdent 30 postes.

Le secteur du **commerce** est stable sur un an avec une croissance quasi nulle de 0,1%. Depuis le quatrième trimestre 2019, la croissance de ce secteur est également très faible avec une hausse de seulement 0,2% pour un gain de 5 postes. Élément particulier, le commerce de détail retrouve des forces avec un gain de 35 postes sur un an qui sont totalement effacées par les mauvais chiffres du commerce de gros (- 25 postes) et du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (- 10 postes).

Enfin, le secteur de la **construction** continue de perdre des effectifs. Sur un an, le secteur chute encore de 0,4% ce qui représente depuis le début de la crise sanitaire une baisse de 1,9% soit 10 postes en moins. Cette diminution provient surtout des travaux de construction spécialisés qui perdent 5 postes sur un an alors que la construction de bâtiments et le génie civil sont stables.

Le Sénonais termine l'année en hausse

L'emploi dans le bassin de Sens termine l'année 2021 en progression de + 60 postes, mais cette bonne année ne permet pas au bassin de retrouver son niveau d'avant crise sanitaire. En effet, le bassin de Sens subit une perte de 430 emplois par rapport au 4T2019.

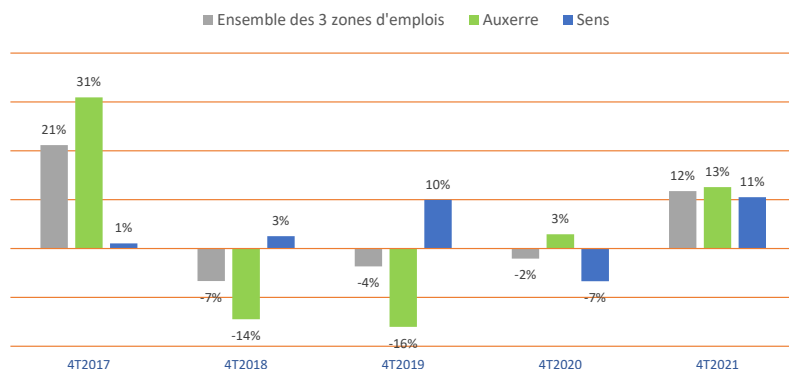
La baisse est particulièrement marquée pour le secteur des **services hors intérim** qui perdent 170 postes en un an et 585 depuis fin 2019. L'action sociale et hébergement médico-social est le secteur le plus touché avec - 280 emplois depuis le début de la crise sanitaire. Les activités immobilières (- 180 postes) et le transport et entreposage (- 105 postes) sont également impactés depuis 2 ans.

Le nombre d'emploi dans **l'industrie** se stabilise en un an mais perd 175 emplois depuis 2019. La fabrication de machine et d'équipements (- 295 postes) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (-100 postes) sont les secteurs les plus impactés depuis le début de la crise. A l'inverse, l'industrie du meuble gagne 255 postes sur la même période.

L'emploi dans la **construction** se porte très bien avec 100 emplois créés en 2 ans.

Le **commerce** finit l'année 2021 sur une tendance positive en gagnant 130 postes en un an et 220 postes depuis le début de la crise sanitaire. Le commerce de détail est le principal créateur d'emplois (+195 postes) sur les deux dernières années.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



	Effectifs intérimaires (en 4T2021)	Variation annuelle				
		4T2016-4T2017	4T2017-4T2018	4T2018-4T2019	4T2019-4T2020	4T2020-4T2021
Ensemble des 3 zones d'emplois	5,0	21%	-7%	-4%	-2%	12%
Auxerre	2,5	31%	-14%	-16%	3%	13%
Avallon*	0,3	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	2,2	1%	3%	10%	-7%	11%

Source Intérim Dares

L'emploi repart dans l'intérim

Après de fortes difficultés pendant la crise sanitaire, l'intérim est en croissance sur un an dans les trois zones d'emplois présentes dans l'Yonne.

Sur un an, les zones d'emplois d'Auxerre et Sens bénéficient à la fois de gains d'emplois permanents et intérimaires.

Le dynamisme de l'intérim observé depuis plusieurs trimestres permet aux trois zones d'emplois du département de dépasser le niveau d'emploi intérimaire d'avant crise.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Acoess Stat/ n° 325).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoess sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoess.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 50

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :

Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com
- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne - m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoess.fr